

Communiqué

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) a accordé son visa à la notice d'information relative à l'émission de titres participatifs par la société RELAXI SPA, destinés aux investisseurs professionnels (investisseurs institutionnels et investisseurs qualifiés), pour un montant total de quatre cents millions de dinars (400 000 000 DA).

L'opération porte sur l'émission de 400 000 titres participatifs dématérialisés, d'une valeur nominale de 1 000 DA par titre, pour une durée totale d'émission de 7 ans. Ces titres seront cotés sur le compartiment émergent du marché des titres de créance de la Bourse des valeurs mobilières. Le prix d'émission est fixé à 1 000 DA par titre, correspondant à 100 % de sa valeur nominale.

La société RELAXI SPA propose une formule de rémunération des titres avec un taux fixe nul et un taux variable indexé sur le résultat net dégagé à la clôture de chaque exercice comptable. La partie variable sera versée entre le dernier jour du sixième mois et le quinzième jour du septième mois suivant la clôture de l'exercice social.

Pour rappel, la société RELAXI SPA, dotée d'un capital social de 260 000 000 DA, a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires de plus de 1,9 milliard de dinars. Lancée en 2022, elle est spécialisée dans la conception, le découpage, la production, le façonnage et la commercialisation de matelas, de literie et de mobilier en bois. Son siège social est implanté dans la commune de Bir El Djir, wilaya d'Oran.

Alger, le 28 septembre 2025

